
PATRIMOINE INTERNATIONAL

Fonds Commun de Placement
Siège social : 73 Boulevard Haussmann, Paris 75008
RCS 494 624 273

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Paris

Ce rapport comporte 42 pages

Aux porteurs de parts de PATRIMOINE INTERNATIONAL,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PATRIMOINE INTERNATIONAL, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour le FCP, les investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V – Responsabilités de la société de gestion relative aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 25 février 2022

C.T.F



Christophe LEGUÉ

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels au 31 décembre 2021

PATRIMOINE INTERNATIONAL

Fonds Commun de Placement

Siège social : 73 Boulevard Haussmann, Paris 75008

RCS 494 624 273

FCP de droit français

**PATRIMOINE
INTERNATIONAL**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2021

**Société de gestion : AMPLEGEST
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : CTF**

AMPLEGEST - 73 Boulevard Haussmann - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du commissaire aux comptes	15
6. Comptes de l'exercice	17

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PATRIMOINE INTERNATIONAL (Part AC)

ISIN : FR0011321298

Cet OPCVM est géré par AMPEGEST

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, PATRIMOINE INTERNATIONAL a pour objectif d'offrir une performance, nette de frais de gestion, régulière supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice action MSCI ACWI € dividendes réinvestis (20%), de l'indice EuroMTS 5-7 ans (75%) coupons réinvestis, et de l'€str capitalisé (5%), sur la durée de placement recommandée (5 ans). Le fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale.

Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements les plus adaptés et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion).

Le portefeuille est exposé au risque de taux qui peut varier de 0 à 100% de l'actif net. Le fonds investit sur les marchés de taux au travers d'obligations souveraines, d'entreprises, obligations convertibles, obligations callable/puttable, TCN et d'OPCVM/FIA obligataires et/ou monétaires, sans limitation de zones géographiques ni de contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part exposée en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 100% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 20% de l'actif net). Compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces et de la composante taux, la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre -2 et 10. L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 35% de l'actif net via des titres

vifs et des OPCVM/FIA d'actions. Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, ce qui a pour conséquence de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des zones géographiques d'investissement (y compris pays émergents jusqu'à 35%), des secteurs d'activités que de la taille des capitalisations boursières (y compris petites capitalisations jusqu'à 20%). L'exposition aux secteurs liés aux matières premières et métaux précieux est limitée à 10% de l'actif net. Ces investissements sont effectués via des fonds sectoriels. L'OPCVM peut également être investi en OPCVM (de 0 à 100%) ou FIA (de 0 à 30%), français ou européens mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Le FCP peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. Le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net).

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et devises, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif. Le FCP capitalise ses revenus.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] : Le FCP se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque dû à sa forte diversification : exposition de 0 à 100% en produits de taux (dont 20% au maximum en titres High Yield ou non notés) ainsi que de 0 à 35% en actions internationales, et investissement de 0 à 100% en OPCVM ou FIA mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

PATRIMOINE INTERNATIONAL (Part IC)

ISIN : FR0011321306

Cet OPCVM est géré par AMPEGEST

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, PATRIMOINE INTERNATIONAL il a pour objectif d'offrir une performance régulière, nette de frais de gestion, supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice action MSCI ACWI € dividendes réinvestis (20%), de l'indice EuroMTS 5-7 ans (75%) coupons réinvestis, et de l'€str capitalisé (5%), sur la durée de placement recommandée (5 ans). Le fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale. Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements les plus adaptés et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion). Le portefeuille est exposé au risque de taux qui peut varier de 0 à 100% de l'actif net. Le fonds investit sur les marchés de taux au travers d'obligations souveraines, d'entreprises, obligations convertibles, obligations callable/puttable, TCN et d'OPCVM/FIA obligataires et/ou monétaires, sans limitation de zones géographiques ni de contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part exposée en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 100% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 20% de l'actif net). Compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces et de la composante taux, la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre -2 et 10.

L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 35% de l'actif net via des titres vifs et des OPCVM/FIA d'actions. Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, ce qui a pour conséquence de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des zones géographiques d'investissement (y compris pays émergents jusqu'à 35%), des secteurs d'activités que de la taille des capitalisations boursières (y compris petites capitalisations jusqu'à 20%). L'exposition aux secteurs liés aux matières premières et métaux précieux est limitée à 10% de l'actif net. Ces investissements sont effectués via des fonds sectoriels. L'OPCVM peut également être investi en OPCVM (de 0 à 100%) ou FIA (de 0 à 30%), français ou européens mettant en œuvre une gestion diversifiée. Le FCP peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. Le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net). Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le seul but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux, et devises dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif. Le FCP capitalise ses revenus. Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1. Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] : Le FCP se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque dû à sa forte diversification : exposition de 0 à 100% en produits de taux (dont 20% au maximum en titres High Yield ou non notés) ainsi que de 0 à 35% en actions internationales, et investissement de 0 à 100% en OPCVM ou FIA mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1) Changement de l'indicateur de référence : remplacement de l'Eonia par l'€str

L'objectif de gestion de l'OPCVM Patrimoine International est d'offrir une performance annualisée, sur la durée de placement recommandée (5 ans), supérieure à celle de l'indicateur composite. L'indice composite est 20% MSCI ACWI Gross Total Return (dividendes réinvestis) + 75% EuroMTS (EMTX) 5-7 ans coupons réinvestis + 5% Eonia capitalisé jusqu'au 31/12/2020.

Depuis octobre 2019 et l'entrée en vigueur du Règlement Benchmark, l'Eonia n'est plus publié comme taux sans risque de la zone Euro. Il a été remplacé par le taux Ester majoré d'un spread de 8.5 bp.

Le Directoire a décidé qu'à compter du 1er janvier 2021, le taux €str sera retenu en remplacement du taux Eonia. Il ne sera plus tenu compte du spread dans l'indicateur de référence.

L'€str, European Short Term Rate, est calculé par la Banque Centrale Européenne tous les jours à 9h15 sur la base des transactions individuelles effectuées en euros et déclarées la veille par les banques de la zone Euro.

Le nouvel indice composite à partir du 1er janvier 2021 est donc 20% MSCI ACWI Gross Total Return (dividendes réinvestis) + 75% EuroMTS (EMTX) 5-7 ans coupons réinvestis + 5% €str capitalisé.

Ce changement pourra entraîner une hausse de la commission de surperformance puisque le calcul dépendra du taux €str sans spread à hauteur de 5% de l'indicateur de référence, à compter du 1er janvier 2021.

2) Changement de dépositaire et gestionnaire administratif et comptable

Le directoire d'Amplegest a décidé d'un changement de dépositaire et de gestionnaire administratif et comptable à compter du 22 mars 2021, CACEIS Bank sera le nouveau dépositaire et que CACEIS Fund Administration sera le nouveau gestionnaire administratif et comptable en remplacement de RBC.

3) Changement de SRRI

Avant 11/2021	Après 11/2021
4	3

4) Prise en compte des critères ESG dans la gestion (SFDR)

La réglementation européenne SFDR et la position recommandation AMF 2020-03 imposent de préciser dans les documents commerciaux de l'OPC les informations extra-financières.

5) Changement d'actionnaire de la société de gestion

En septembre 2021, l'Autorité des Marchés Financier a donné son autorisation pour la prise de participation du Groupe Cyrus au capital d'Amplegest (société de gestion) qui assure la gestion financière de Patrimoine International.

Changements de l'exercice à venir

1) Modification du calcul de surperformance

Au 01/01/2022, application des nouvelles orientations de l'ESMA. La nouvelle méthodologie de calcul prévoit notamment : « A compter du premier exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est reportée d'un exercice sur l'autre avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation de 1 à 5 exercices glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance. » (cf. détails dans prospectus dans le paragraphe « Modalité de calcul de la commission de surperformance »).

2) Absorption société de gestion

Courant 2022, à la suite du changement d'actionariat, Amplegest (société de gestion) et Invest AM (société de gestion) détenues par le Groupe Cyrus vont fusionner. Amplegest, qui assure la gestion financière du fonds Patrimoine International, va absorber Invest AM.

3. RAPPORT DE GESTION

Préambule :

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, Patrimoine International a pour objectif d'offrir une performance, nette de frais de gestion, régulière supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice action MSCI ACWI Net Return € dividendes réinvestis (20%), de l'indice EuroMTS 5-7 ans (75%) (coupons réinvestis), et de l'€str capitalisé (5%), sur la durée de placement recommandée (5 ans).

Patrimoine International est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

I. Performance financière de l'OPCVM

A. Revue des marchés

Nous écrivons à la même date l'an dernier : « Alors que l'apparition de deux nouveaux variants du virus (Afrique du sud et Grande Bretagne) relance le risque épidémique, les enquêtes sur les perspectives d'activité partout dans le monde continuent d'être bien orientées. L'évolution du commerce mondial et de la production industrielle en témoigne.

Bien que la liberté de mouvement des populations soit partout restreinte (à l'exception de l'Asie, hors Japon) et que le chômage explose et demeure à des niveaux très élevés, les chiffres de consommation sont à des niveaux records. Les plans de relance des gouvernements ont eu comme conséquence la création d'une sur-épargne qui se déverse progressivement dans l'économie. »

L'année 2021 s'inscrit dans la lignée du second semestre 2020.

Le rebond nettement plus fort qu'attendu de la croissance nominale du monde développé a été un des piliers de la performance des marchés en 2021. Ce dynamisme, qui a été permis par à un policy mix hyper expansionniste (Plan Biden aux Etats-Unis, adoption du fonds de recovery en Europe...), a engendré d'importantes révisions bénéficiaires positives et une faible sinistralité des entreprises. L'ensemble des secteurs du S&P 500 et du Stoxx Europe 600 ont progressé en 2021 tandis que les marchés High Yield sont parvenus à terminer l'année en territoire positif des deux côtés de l'Atlantique, malgré l'évolution défavorable de la duration.

La bonne performance des marchés développés n'a en revanche pas bénéficié aux émergents l'année passée, avec la Chine qui a mené une politique économique néfaste pour le climat des affaires. Dans la sphère fixed income, si une hausse des taux souverains a bien été constatée dans la plupart des pays développés, elle s'est révélée bien plus faible qu'anticipé. La flambée de l'inflation a fait craindre des effets délétères sur l'activité tandis que les vagues successives de Covid retardent la véritable sortie de crise et renforcent l'idée que les banques centrales ne durciront que très modérément leurs politiques monétaires, en se tenant à un principe de précaution.

Le rebond de la croissance mondiale et de l'inflation, qui par effet mécanique ont entraîné une hausse des taux nominaux ont eu pour effet d'engendrer au sein des marchés actions une rotation sectorielle importante.

Aux Etats-Unis, le S&P500 progresse de près de 27%, porté par les secteurs des métaux (+115%), du Oil&Gaz (+81,5%), de l'immobilier (+73%) ou encore l'automobile (+58,4%).

Même constat en Europe, où le Stoxx600 progresse de près de 25%, porté par les secteurs bancaires (+34%), de la construction (+31%), de l'industrie (+27%) ou encore l'automobile (+25%).

Néanmoins ces variations de grande ampleur n'ont pas à l'échelle des indices et des secteurs surperformant entraîné d'inflation de multiples, au contraire, les multiples de valorisation se sont contractés en 2021.

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

En 2021, Patrimoine International progresse de 3,34% en ligne avec son indice de référence.

Nous n'avons pas modifié la structure du portefeuille. Nous restons investis sur trois classes d'actifs principales.

- Actions (contributions à la performance 2021 : 282bps)

Nous avons utilisé pleinement la fourchette d'exposition (0/35%).

Tout au long de l'année 2021, nous avons effectué des mouvements de rééquilibrage de notre poche actions, afin de ne pas avoir trop de biais de style au sein du portefeuille.

Nous avons donc allégé les valeurs technologiques et renforcé les valeurs bancaires et sur les secteurs des matières premières.

Sur cette classe d'actifs, nous avons souffert d'une exposition trop prudente et d'une exposition sur les actions chinoises (technologie essentiellement) qui ont massivement sous-performé sur l'année.

- Taux (contribution à la performance 2021 : 113bps)

Nous restons investis à la fois sur le crédit et les taux gouvernementaux.

Nous avons conservé une duration faible et avons continué de privilégier le crédit aux emprunts d'état.

Nous avons mis en place une couverture en duration au quatrième trimestre et initié une position sur les emprunts d'état chinois.

- Stratégies alternatives (contribution à la performance 2021 : 138bps)

L'ensemble des stratégies a délivré comme attendu.

La poche alternative dans son ensemble génère une performance de 4,5% sur l'année.

Il convient d'ajouter à ces trois grandes poches une position satellite sur les métaux précieux qui en 2021 contribue négativement à hauteur de 0,5%.

Nous abordons l'année 2022 avec cette même structure et une exposition nette aux actions de 21,5%.

- Investissements en OPC gérés par Amplegest :

Actif	Code Isin	Type d'actif	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Amplegest Actions Internationales - IC -	FR0011382233	Fonds	5000	1 187 350,00 €	1,49%
Amplegest Long Short - IC -	FR0013203668	Fonds	27000,3925	3 096 675,02 €	3,89%
Amplegest MidCaps - IC -	FR0011184993	Fonds	2800	943 852,00 €	1,18%
Amplegest Pricing Power - IC -	FR0010889857	Fonds	3500	1 201 655,00 €	1,51%
				6 429 532,02 €	8,07%

- Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) :

Actif	Code Isin	Type d'actif	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Octo Credit Court Terme - A -	FR0011299411	Fonds	50	541 973,00 €	0,68%
Octo Credit Value - C -	FR0013192622	Fonds	1500,006	1 643 166,57 €	2,06%
Octo Rendement 2025 - IC -	FR0013496213	Fonds	2000	2 142 460,00 €	2,69%
				4 327 599,57 €	5,43%

C. Variation de l'actif

Au cours de l'année 2021, le nombre de parts du fonds est passé :

- pour la part AC de 592 591.3136 à 610 197.0000 parts, pour un montant de souscriptions de 14 091 704.63 EUR et de rachats pour 11 952 853.65 EUR.
- pour la part IC de 41 120.0000 à 46 445.0000 parts, pour un montant de souscriptions de 676 699.75 EUR et de rachats pour 00.00 EUR.

Les VL sont passées sur la période :

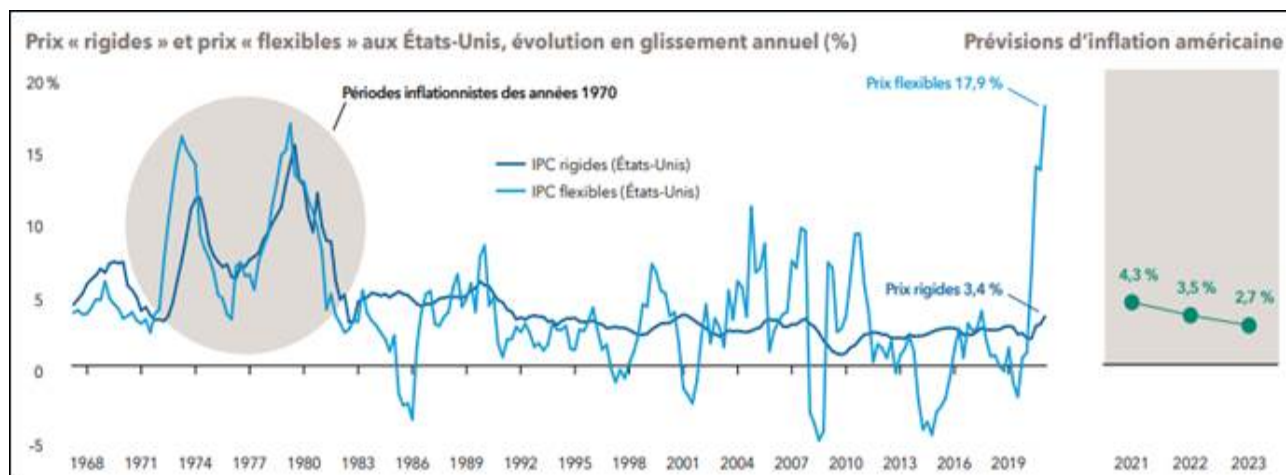
- de 116.94 EUR à 120.85 EUR soit une hausse de 3.34% pour la part AC
- de 122.57 EUR à 127.32 EUR soit une hausse de 3.88% pour la part IC

La variation de l'indice de référence pour la période est de +3.34%.

D. Perspectives de l'exercice à venir

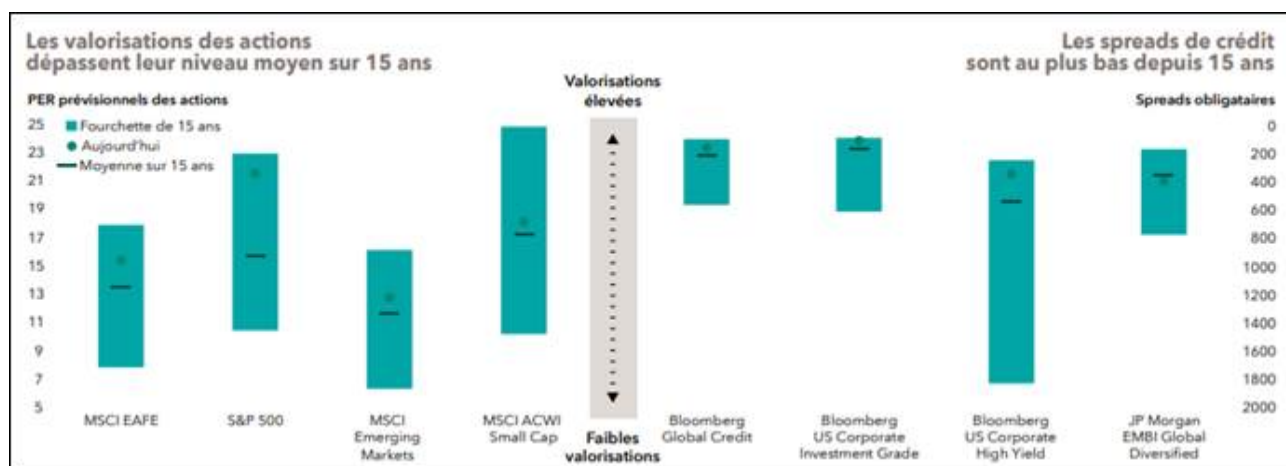
Le monde a appris à vivre avec la pandémie ! Entre programmes de vaccination, nouveaux traitements et changements de comportements, le virus n'a pratiquement plus d'impact sur l'activité économique. Le choc d'offre intervenu en 2021, du fait de la désorganisation de la supply chain, devrait se résorber progressivement face à une demande des consommateurs toujours très soutenue. Les effets de l'apparition récente du variant Omicron demeurent sans conteste la principale inconnue : s'il se propage à grande vitesse, sa létalité semble plus faible. Arrivant au moment où la vague du variant Delta avait passé son pic, les gouvernements ont été obligé de prendre des mesures de précaution. L'activité économique en 2022 pourrait ainsi connaître des phases courtes de ralentissement suivies de rebond. Nous sommes toujours dans le processus de rattrapage et la reprise ne fait aucun doute. C'est l'inflation qui constitue la principale incertitude pour les investisseurs.

Évolution de l'indice des prix aux Etats-Unis (1968 - 2023, source Capital Group)



Sur les marchés, l'action de la Federal Reserve à laquelle viendront s'ajouter les élections de mi-mandat aux États-Unis, seront une source de volatilité.

Valorisation des principales classes d'actifs sur 15 ans (Source Capital Group)



Comme le montre le graphique ci-dessus, les marchés d'actifs risqués sont aujourd'hui bien valorisés mais force est de constater que face à des taux d'intérêts réels négatifs, en dépit de leur hausse récente, il n'y a toujours pas d'alternative.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OCTO CREDIT COURT TERME-A	1 544 658,06	2 868 849,75
OFI PRECIOUS METALS PART I	860 155,60	2 055 915,50
H2O Barry Short I EUR	2 117 510,00	
iShares China CNY Bond UCITS ETF USD (Dist)	1 876 058,08	
IBOXX USD GOVT 3 7 FD		1 764 691,04
POLAR CAP-NRTH AMRCN FD-IUSD		1 150 367,24
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	1 104 155,00	
YCAP FUND SICAV-A EUR		1 050 073,55
LYXOR EURSTX600 OIL&GAS	747 300,00	213 925,00
Lyxor MSCI World UCITS ETF FCP D EUR	395 580,00	509 360,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 718 750,00

- o Change à terme :
- o Future : 10 718 750,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Au cours de l'exercice, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

- univers d'analyse : couverture de recherche paneuropéenne, études macro-économiques et sectorielles,
- qualité du service de recherche : pertinence des recommandations
- qualité de la relation entre les gérants d'Amplegest, capacité à organiser des rencontres en direct avec les dirigeants des émetteurs,
- qualité de la signature,
- réputation et pérennité.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2021 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 800 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de 4 analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2021 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 60% du total des frais d'intermédiation.

Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 40% des frais d'intermédiation.

POLITIQUE DE VOTE

Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Pour la politique de vote, Amplegest fait appel aux services de Proxinvest depuis 2019. Proxinvest est une société française de conseil aux investisseurs sur leur politique d'engagement et d'exercice des droits de vote et est un acteur indépendant depuis sa création en 1995. Proxinvest est actionnaire de près de 500 sociétés cotées françaises, il suit environ 330 assemblées générales chaque année.

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Ainsi, la décision de vote appartient à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les dirigeants des entreprises cotées à leurs actionnaires. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services).

2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

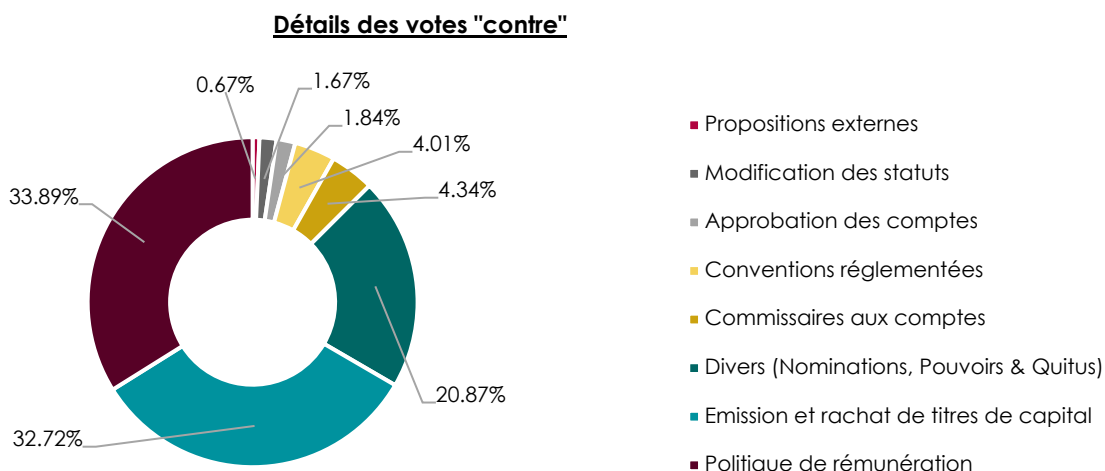
La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest. Simultanément pour l'ensemble des OPC, dont Patrimoine International, le calendrier des assemblées fait l'objet de surveillance aussi bien pour les actions que pour les obligations. L'exercice des droits de vote pour l'ensemble des actions de Patrimoine International a lieu à la demande du gérant.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2021

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com

- Amplegest a participé à 149 Assemblées Générales au cours de l'exercice 2021, soit un taux de participation de 93% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%)
- Pour 275 résolutions (11,3%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de Proxinvest
- Nombre de résolutions soumises au vote : 2 442

- Expression de 593 votes « contre » pour l'ensemble des résolutions, soit :
 - Dans **24.3%** des cas, nous avons voté **contre**
 - Dans **75,7%** des cas nous avons voté **pour**



UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL (article 6 SFDR)

Bien que cet OPCVM ne promeut pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

Engagement actionnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPCVM dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leurs ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises investissables et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du ratio du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Directoire lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur.

Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société. Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
- la rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année, un potentiel de 30% la deuxième année et un potentiel de 30% la troisième et dernière année.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération (art 384-85-2 du règlement général AMF)

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Directoire et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2021 :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (44 collaborateurs en moyenne)	3.900.260	1.979.390	5.879.650
Membres du Directoire	756.000	385.000	1.141.000
Gérants	1.390.000	1.004.390	2.394.390

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
73 Boulevard Haussmann
75008 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email :

www.amplegest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

@@@CERT-CAC

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	78 675 093,84	73 224 161,81
Actions et valeurs assimilées	10 253 374,75	9 472 067,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 253 374,75	9 472 067,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 024 457,32	941 826,07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 024 457,32	941 826,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		311 151,70
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		311 151,70
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		311 151,70
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	67 103 511,77	62 478 336,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	66 773 474,69	62 478 336,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	330 037,08	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	293 750,00	20 780,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	293 750,00	20 780,70
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	725 267,48	125 019,48
Opérations de change à terme de devises		
Autres	725 267,48	125 019,48
COMPTES FINANCIERS	955 127,66	1 101 667,37
Liquidités	955 127,66	1 101 667,37
TOTAL DE L'ACTIF	80 355 488,98	74 450 848,66

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 201 380,57	76 149 114,37
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	313 118,89	-1 130 669,23
Résultat de l'exercice (a,b)	-854 469,40	-679 993,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	79 660 030,06	74 338 451,21
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	293 750,00	20 780,70
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	293 750,00	20 780,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	293 750,00	20 780,70
Autres opérations		
DETTES	183 049,64	91 616,75
Opérations de change à terme de devises		
Autres	183 049,64	91 616,75
COMPTES FINANCIERS	218 659,28	
Concours bancaires courants	218 659,28	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	80 355 488,98	74 450 848,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	10 718 750,00	
EUR/USD SPOT -CROSS RATES 15/03/2021		7 484 720,07
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		1 327,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	241 316,23	303 875,86
Produits sur obligations et valeurs assimilées	27 296,07	75 860,03
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	68 853,87	
TOTAL (1)	337 466,17	381 063,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	13 139,43	14 331,87
Autres charges financières		14 178,16
TOTAL (2)	13 139,43	28 510,03
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	324 326,74	352 553,00
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 158 267,81	1 013 079,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	-833 941,07	-660 526,61
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-20 528,33	-19 467,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-854 469,40	-679 993,93

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	Capitalisation	Capitalisation
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	74 338 451,21	67 850 251,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 768 404,44	18 581 469,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 952 853,66	-12 971 171,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 199 133,20	1 201 062,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-325 341,00	-1 342 073,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 980 140,71	8 252 881,17
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 572 764,51	-9 086 384,77
Frais de transactions	-66 379,72	-117 833,51
Différences de change	621 270,75	-62 018,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 818 440,41	2 662 166,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 891 517,75	7 073 077,34
<i>Différence d'estimation exercice N-I</i>	-7 073 077,34	-4 410 910,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-314 530,70	27 456,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-293 750,00	20 780,70
<i>Différence d'estimation exercice N-I</i>	-20 780,70	6 676,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-833 941,07	-660 526,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		3 171,39 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	79 660 030,06	74 338 451,21

(*) N-I: Indemnisation suite à une erreur de saisie de transactions en date du 12/09/2020.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	516 157,32	0,65
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	508 300,00	0,64
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 024 457,32	1,29
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	10 718 750,00	13,46
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 718 750,00	13,46
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	514 239,73	0,65			508 300,00	0,64	1 917,59	
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							955 127,66	1,20
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							218 659,28	0,27
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					514 239,73	0,65			510 217,59	0,64
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	955 127,66	1,20								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	218 659,28	0,27								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	3 669 177,98	4,61	1 257 939,70	1,58				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	6 655 288,71	8,35						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	864,88							
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	217 832,02	0,27	827,26					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	724 402,60
	Coupons et dividendes en espèces	864,88
TOTAL DES CRÉANCES		725 267,48
DETTES		
	Rachats à payer	78 082,26
	Frais de gestion fixe	98 313,86
	Frais de gestion variable	6 539,52
	Autres dettes	114,00
TOTAL DES DETTES		183 049,64
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		542 217,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Parts souscrites durant l'exercice	117 391,2238	14 091 704,69
Parts rachetées durant l'exercice	-99 785,5374	-11 952 853,66
Solde net des souscriptions/rachats	17 605,6864	2 138 851,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	610 197,0000	
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 325,0000	676 699,75
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5 325,0000	676 699,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	46 445,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 086 823,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	21 127,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	3 989,23
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	48 075,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	6 539,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	308,68

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 427 911,99
	FR0011382233	AMPLEGEST ACTIONS INTERNATIONALES IC	1 187 350,00
	FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	3 095 054,99
	FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	943 852,00
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	1 201 655,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			6 427 911,99

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-854 469,40	-679 993,93
Total	-854 469,40	-679 993,93

	31/12/2021	31/12/2020
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-818 707,87	-661 509,40
Total	-818 707,87	-661 509,40

	31/12/2021	31/12/2020
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-35 761,53	-18 484,53
Total	-35 761,53	-18 484,53

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	313 118,89	-1 130 669,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	313 118,89	-1 130 669,23

	31/12/2021	31/12/2020
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	290 100,25	-1 054 100,77
Total	290 100,25	-1 054 100,77

	31/12/2021	31/12/2020
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	23 018,64	-76 568,46
Total	23 018,64	-76 568,46

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	45 326 474,06	51 079 432,25	67 850 251,53	74 338 451,21	79 660 030,06
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC en EUR					
Actif net	42 596 653,27	47 822 383,04	64 052 564,21	69 298 067,72	73 746 400,36
Nombre de titres	356 917,8891	429 593,5495	553 047,0690	592 591,3136	610 197,0000
Valeur liquidative unitaire	119,34	111,32	115,81	116,94	120,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,55	-0,72	-3,13	-1,77	0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,12	-1,34	-0,90	-1,11	-1,34
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC en EUR					
Actif net	2 729 820,79	3 257 049,21	3 797 687,32	5 040 383,49	5 913 629,70
Nombre de titres	22 220,0000	28 250,0000	31 470,0000	41 120,0000	46 445,0000
Valeur liquidative unitaire	122,85	115,29	120,67	122,57	127,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,57	-0,74	-3,25	-1,86	0,49
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,51	-0,65	-0,24	-0,44	-0,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 000	159 510,00	0,20
TOTAL BELGIQUE			159 510,00	0,20
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	578 415	3 586,17	
TOTAL ESPAGNE			3 586,17	
ETATS-UNIS				
AMAZON.COM INC	USD	150	441 595,44	0,56
APPLE INC	USD	4 000	627 123,43	0,78
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 500	377 604,63	0,47
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	2 000	473 371,00	0,59
MICROSOFT CORP	USD	2 000	593 890,16	0,75
THE COCA COLA COMPANY	USD	9 000	470 501,50	0,59
TOTAL ETATS-UNIS			2 984 086,16	3,74
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	3 000	459 960,00	0,58
ATOS SE	EUR	10 000	373 900,00	0,47
AXA	EUR	20 000	523 700,00	0,66
BNP PARIBAS	EUR	8 000	486 160,00	0,61
KLEPIERRE	EUR	10 000	208 500,00	0,27
L'OREAL	EUR	1 200	500 340,00	0,62
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	500	363 500,00	0,46
ORPEA	EUR	4 000	352 400,00	0,44
SANOFI	EUR	4 500	398 610,00	0,50
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	25 000	320 500,00	0,40
TOTALENERGIES SE	EUR	14 330	639 547,90	0,80
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	5 000	308 100,00	0,39
TOTAL FRANCE			4 935 217,90	6,20
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	4 000	419 530,28	0,53
TOTAL ILES CAIMANS			419 530,28	0,53
PAYS-BAS				
PROSUS NV	EUR	3 100	227 943,00	0,29
TOTAL PAYS-BAS			227 943,00	0,29
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	2 250	298 264,93	0,37
NESTLE NOM.	CHF	4 000	493 427,55	0,62
NOVARTIS AG-REG	CHF	6 000	466 247,22	0,59
TOTAL SUISSE			1 257 939,70	1,58
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	2 500	265 561,54	0,33
TOTAL TAIWAN			265 561,54	0,33
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 253 374,75	12,87
TOTAL Actions et valeurs assimilées			10 253 374,75	12,87

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PERP	EUR	101 875	1 917,59	
TOTAL ESPAGNE			1 917,59	
FRANCE				
FINANCIERE APSYS 5.5% 14-11-23	EUR	500 000	514 239,73	0,65
RENAULT SA	EUR	1 150	508 300,00	0,64
TOTAL FRANCE			1 022 539,73	1,29
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 024 457,32	1,29
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 024 457,32	1,29
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMPLEGEST ACTIONS INTERNATIONALES IC	EUR	5 000	1 187 350,00	1,49
AMPLEGEST LONG SHORT IC	EUR	27 000,3925	3 095 054,99	3,88
AMPLEGEST MIDCAPS IC	EUR	2 800	943 852,00	1,18
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	3 500	1 201 655,00	1,51
BDL REMPART EUROPE I	EUR	12 000	1 525 320,00	1,91
Carmignac Long-Short European Equities PART CLSEE-	EUR	2 550	1 111 596,00	1,39
Echiquier QME Part G EUR	EUR	12 999,997	1 346 799,69	1,69
GemEquity I	EUR	5 999,996	1 433 159,04	1,80
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	40 000	505 080,00	0,64
Lyxor MSCI World UCITS ETF FCP D EUR	EUR	16 500	4 663 560,00	5,85
OCTO CREDIT VALUE C	EUR	1 500,006	1 643 166,57	2,06
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	2 000	2 142 460,00	2,69
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	65	2 768 127,70	3,48
RICHELIEU AMERICA EUR Part FONDATEUR	EUR	10 000	1 691 100,00	2,13
TOTAL FRANCE			25 258 280,99	31,70
IRLANDE				
COMGEST GROWTH EME MKT-E RZA	EUR	16 621	543 340,49	0,68
COMGEST GROWTH JPN EUR I ACC	EUR	58 364,331	835 777,22	1,05
H2O Barry Short I EUR	EUR	25 000	2 090 000,00	2,62
IBOXX USD GOVT 3 7 FD	USD	25 000	3 057 125,20	3,84
iShares China CNY Bond UCITS ETF USD (Dist)	USD	400 000	1 986 897,40	2,49
MUZI-LO SH-CDT YLD HED EU ACC	EUR	9 027,297	1 047 527,54	1,32
MW GAVEKAL ASIAN OPP.CL.A CAP	EUR	2 265,977	615 258,08	0,78
TOTAL IRLANDE			10 175 925,93	12,78
LUXEMBOURG				
ABER GL-JPN SMLL COMP-I2EUR	EUR	40 888,57	834 486,65	1,04
AXIOM OPTIMAL FIX CLASSE C	EUR	1 000	1 184 860,00	1,49
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE E	EUR	10 000	1 075 200,00	1,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	5 000,064	1 175 015,04	1,48
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN I EUR ACC	EUR	800,161	1 142 821,95	1,43
DPAM L BONDS EMG MKTS SUSTAINABLE F	EUR	15 000	2 019 750,00	2,53
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	1 300,003	1 512 481,99	1,90
JAN HND G-GLB EQ MN-E AH EUR	EUR	108 000	1 102 226,40	1,38
JUPITER JGF DY B FD DEA	EUR	125 000	1 733 750,00	2,17
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	16 000	2 690 080,00	3,38
LYXOR EURO STOXX BANKS DR	EUR	6 500	637 214,50	0,80
LYXOR EURSTX600 OIL&GAS	EUR	15 000	638 625,00	0,80
M&G LUX OPTIMAL INCOME-EUR C ACC	EUR	170 000	1 861 041,00	2,34
NORDEA I ALPHA 7 MA BI EUR	EUR	9 300	1 080 009,00	1,36
NORD-ST RET-BIEUR	EUR	73 000	1 530 810,00	1,92
OCTO CREDIT COURT TERME-A	EUR	50	541 973,00	0,68
TIKEHAU SHORT DURATION I-R	EUR	18 449,997	2 378 389,11	2,99
TIKEHAU SUBFIN FUND I	EUR	10 000	1 944 200,00	2,44
VONTOBEL-BOND GL AGGR-IA	EUR	12 000,535	1 454 464,84	1,83
VONTOBEL EM MC BD -X- CAP	USD	8 000	1 281 229,03	1,61
VONTOBEL-EM MKT DBT-HI HDG	EUR	16 000,002	2 044 000,26	2,57
Xtrackers Harvest CSI300 UCITS ETF IDD	EUR	110 000	1 476 640,00	1,85
TOTAL LUXEMBOURG			31 339 267,77	39,34
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			66 773 474,69	83,82
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
CSETF NASDAQ 100	USD	400	330 037,08	0,41
TOTAL IRLANDE			330 037,08	0,41
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			330 037,08	0,41
TOTAL Organismes de placement collectif			67 103 511,77	84,23
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0322	EUR	-250	-293 750,00	-0,36
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-293 750,00	-0,36
TOTAL Engagements à terme fermes			-293 750,00	-0,36
TOTAL Instrument financier à terme			-293 750,00	-0,36
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	293 750	293 750,00	0,36
TOTAL Appel de marge			293 750,00	0,36
Créances			725 267,48	0,92
Dettes			-183 049,64	-0,23
Comptes financiers			736 468,38	0,92
Actif net			79 660 030,06	100,00

Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	EUR	46 445,0000	127,32
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	EUR	610 197,0000	120,85